

ORIENTATION

Édition 2024



# Guide pratique

après la

3<sup>e</sup>



DES CONSEILS POUR ACCOMPAGNER  
LES RÉPERTOIRES DES FORMATIONS



Avec la  
participation  
de



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**





La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a confié aux Régions la responsabilité des actions d'information sur les métiers et les formations, leur permettant ainsi de s'engager pour développer une orientation choisie qui garantisse à chaque jeune un épanouissement professionnel et personnel.

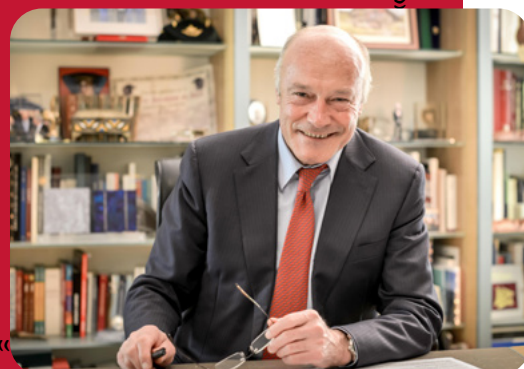
Cet engagement en faveur de la jeunesse est dans l'ADN régional. La Nouvelle-Aquitaine dynamise et diversifie son soutien à travers la formation et l'acquisition de compétences préparant aux métiers de demain, mais aussi via un accompagnement sur le logement des jeunes, l'aide à la mobilité et aux transports, l'aide aux devoirs. Elle investit massivement dans ses 296 lycées pour assurer des conditions de vie et d'études favorisant la réussite de tous, où que l'on se trouve sur le territoire régional.

Pilote de l'orientation tout au long de la vie, la Région intervient aujourd'hui au niveau scolaire en relation avec les autorités académiques. Elle propose ainsi des passerelles et des partenariats entre le monde de l'éducation et celui de l'économie afin de permettre une connaissance approfondie et actualisée des métiers de notre région aux équipes, aux jeunes et à leurs familles.

Il faut que les jeunes connaissent les métiers présents sur le territoire, qui sont autant de sources d'inspiration pour leur orientation future. Cela appelle une évolution dans la représentation qu'ils peuvent en avoir grâce à des témoignages de professionnels et à des immersions dans la réalité du monde du travail en mettant en perspective les métiers observés et les voies de formation qui y conduisent. Ainsi les jeunes pourront vraiment considérer les filières professionnelles et technologiques comme des voies de réussite, au même titre que la voie générale.

Il faut aussi miser sur l'engagement des enseignants, des professionnels et des familles pour encourager les vocations des jeunes, et leur faciliter des choix éclairés. Il faut enfin miser sur la capacité des jeunes à opérer des choix fondés sur leurs atouts et leurs envies. Pour cela, il est essentiel de leur donner, tout au long de leur parcours éducatif, une information pertinente et actualisée au fur et à mesure des évolutions des formations, des techniques et des métiers.

En ouvrant ce guide, j'invite les jeunes néo-aquitains et tous ceux qui, parents, enseignants et conseillers, les accompagnent dans leur parcours d'orientation à se projeter dans l'avenir avec confiance, en combattant les autocensures et en favorisant la promotion sociale et l'égalité des chances.

**ALAIN ROUSSET**

*Président du Conseil régional  
de Nouvelle-Aquitaine*

# SOMMAIRE

## S'INFORMER

|  |         |
|--|---------|
| <b>Conseils pratiques pendant les années « collège »</b> | page 6  |
| <b>Les étapes de mon orientation</b>                     | page 7  |
| <b>Le schéma des études après la 3<sup>e</sup></b>       | page 8  |
| <b>La voie générale et technologique</b>                 | page 10 |
| <b>La voie professionnelle</b>                           | page 12 |
| <b>Les familles de métiers</b>                           | page 14 |
| <b>Statut scolaire ou statut apprenti</b>                | page 16 |
| <b>Auprès de qui s'informer ?</b>                        | page 17 |
| <b>Actualités</b>  | page 18 |

## DÉCOUVRIR

|  |         |
|--|---------|
| <b>Ambassadeurs métiers</b>            | page 20 |
| <b>L'ERIONA, les salons en région</b>  | page 21 |
| <b>Les Campus régionaux</b>            | page 22 |
| <b>Olympiades des Métiers</b>          | page 23 |
| <b>Expérimentations en collèges</b>    | page 24 |
| <b>Invente ton avenir</b>              | page 25 |
| <b>Les coups de pouce de la Région</b> | page 26 |
| <b>D'autres aides</b>                  | page 27 |

Guide pratique après la 3<sup>e</sup> en Nouvelle-Aquitaine - Février 2024

Publication de la Région Nouvelle-Aquitaine - 14 rue François de Sourdis, 33077 Bordeaux cedex

Directeur de la publication : Alain Rousset - Rédaction : Direction de l'orientation

Conception graphique : Direction de la communication

Impression : Impressions Dumas, imprimeur labellisé Imprim'vert sur du papier recyclé issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales

Dépôt légal : Février 2024

Crédits photos : ©Région Nouvelle-Aquitaine/F. Roch - A. Marquot - P. Robin - A. Gilbert - Adobestock



## Le « Guide pratique après la 3<sup>e</sup> »

Un document à destination des élèves de 3<sup>e</sup> pour les aider à préparer leur orientation après le collège.

Ce guide pratique accompagne le collégien dans ses choix de poursuite d'études après la 3<sup>e</sup>. Il apporte un éclairage sur les formations présentées dans les **répertoires par académie** (voir ci-dessous). Il donne aux élèves et à leur famille des informations, des ressources et des conseils pour faciliter la construction du parcours d'orientation.



Une question ? Un retour ?

[documentation.orientation@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:documentation.orientation@nouvelle-aquitaine.fr)

## Les « Répertoires des formations » par académie

Pour chacune des trois académies de Nouvelle-Aquitaine, le Répertoire des formations détaille les formations générales, technologiques et professionnelles que peut suivre un élève de 3<sup>e</sup> et les établissements de la région qui les proposent.

Retrouvez également des informations complémentaires sur les formations particulières comme

- les sections sportives,
- les sections linguistiques,
- les sections Ulis,
- des adresses utiles.

Disponibles sur [cap-metiers.fr](http://cap-metiers.fr)



### i À RETENIR

#### RETROUVEZ CES DOCUMENTS

> en version numérique (version plus complète) : sur le **portail Jeunes Nouvelle-Aquitaine** ou en scannant le QRcode

> en version papier : auprès des équipes éducatives des collèges ou auprès des professionnels de l'orientation scolaire (CIO...).



# CONSEILS PRATIQUES

## pendant les années « collège »

### DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET LES VOIES DE FORMATION ...

Depuis l'année scolaire 2023-2024, un ensemble d'actions est mis en place pour faire découvrir aux collégiens un nombre de métiers de plus en plus étendu de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, et ainsi construire progressivement leur projet d'orientation dans leur collège :

- > rencontrer des professionnels,
- > participer à des salons de l'orientation, à un forum,
- > participer à des activités au CDI (Centre de Documentation et d'Information),
- > regarder des vidéos métiers avec leur professeur principal,
- > découvrir des métiers en classe avec des casques de réalité virtuelle
- > visiter une entreprise,...

Ces actions associent l'ensemble des partenaires de l'orientation.

L'État et les Régions ont signé une convention le 18 octobre 2023 qui permet de développer ces pratiques dans les collèges.

#### i À RETENIR

#### PORTAIL SCOLARITÉ SERVICES

Il permet aux parents d'effectuer des démarches de manière sécurisée :

- > orientation,
- > affectation,
- > inscription.

[education.gouv.fr/le-portail-scolarite-services-326158](https://education.gouv.fr/le-portail-scolarite-services-326158)

L'année de 3<sup>e</sup> est constituée de moments clés : le stage d'observation, le choix d'orientation pour la poursuite d'études et le brevet des collèges.

L'élève va quitter le collège et choisir une orientation et un établissement. Différentes possibilités s'offrent à lui : s'orienter vers une seconde générale et technologique ou opter pour la voie professionnelle, 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP.

Commencer à s'orienter, c'est aussi penser aux métiers qui attirent et aller plus loin dans la découverte de leur réalité.

#### EN CLASSE DE 3<sup>e</sup>

## 36 heures

### dédiées à l'orientation

Ce temps est réparti selon les besoins et les modalités mises en place dans l'établissement.

Des actions d'information spécifiques en lien avec les régions peuvent également être organisées.



### L'entretien individuel d'orientation

Cet entretien se déroule avec le professeur principal, le psychologue de l'Éducation nationale du collège, la famille et l'élève.

Il permet de **mettre en avant auprès des parents ce que le collégien a envie de faire** et d'**envisager des choix de poursuites d'études**.

### Stage de 3<sup>e</sup>

#### une 1<sup>re</sup> immersion dans le monde du travail

Les élèves doivent suivre un **stage d'observation** d'une semaine lors de leur dernière année de collège.

Il sert à tester la réalité d'un métier, découvrir un domaine professionnel et comprendre les fonctions exercées dans une entreprise (ressources humaines, informatique, comptabilité...).



#### LA SCOLARITÉ EST OBLIGATOIRE JUSQU'À 16 ANS.

En cas de problèmes scolaires et si le jeune veut arrêter ses études, il existe un accompagnement individualisé et des aides pour éviter de décrocher. Prendre contact avec la personne référente « décrochage » de l'établissement ou avec le CIO.

> Nouvelle chance : [nouvelles-chances.gouv.fr](https://nouvelles-chances.gouv.fr)

# LES ÉTAPES DE MON ORIENTATION

## pendant l'année de 3<sup>e</sup>

Mes parents m'accompagnent tout au long de ces étapes

Septembre

Décembre

### ▶ JE RÉFLÉCHIS À MON ORIENTATION

ÉTAPE 1

- Je réfléchis à mes envies.
- J'en parle autour de moi (à l'école, à des professionnels, à mes parents, à mes amis...).
- Je m'informe sur les métiers et les différentes voies de formation.

Janvier

Février

### ▶ JE FAIS MES VŒUX PROVISOIRES (1<sup>er</sup> semestre ou 2<sup>e</sup> trimestre)

ÉTAPE 2

- Je formule une ou plusieurs intentions de voie d'orientation sur le Portail **Scolarité Services - Orientation** et/ou sur la fiche de dialogue remise par le collègue.

LES 3 VOIES D'ORIENTATION POSSIBLES :

**2<sup>de</sup> Générale et Technologique**

> Bac général ou technologique\*

**2<sup>de</sup> Professionnelle ou 2<sup>de</sup> Pro agricole**

> Bac pro en 3 ans  
Sous statut scolaire ou en apprentissage

**1<sup>re</sup> année CAP ou CAP agricole**

Sous statut scolaire ou en apprentissage

- Je reçois l'**avis d'orientation** de mon conseil de classe sur mes intentions d'orientation.
- Ma famille accuse réception de cet avis. Cet avis est provisoire. Il constitue une base d'échange et de dialogue avec le Psy EN et en parallèle, le professeur principal pour préparer mes choix définitifs.

Si je souhaite faire un CAP ou un bac pro en apprentissage, je commence ma recherche de CFA et d'entreprises d'accueil.

\* Autre voie d'orientation possible : 2<sup>de</sup> spécifique STHR

Mars

Avril/Mai

### ▶ JE FAIS MES DEMANDES D'AFFECTATION

Sur le service en ligne **Affectation**

- À partir d'**avril**, je consulte les formations et les établissements qui les proposent.
- En **mai**, je saisis mes demandes d'affectation (formations et établissements).  
Je les classe par ordre de préférence.

en parallèle

### ▶ JE FORMULE DES CHOIX DÉFINITIFS

ÉTAPE 3

Sur le service en ligne **Orientation**

Le conseil de classe fait des propositions en juin.  
Le chef d'établissement prend une décision d'orientation lors du conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre ou du 2<sup>nd</sup> semestre :

- Je suis d'accord**  
Mon orientation est définitive.
- Je suis en désaccord**  
Après l'entretien avec le chef d'établissement sur la décision d'orientation, ma famille peut faire appel dans un délai de 3 jours si le désaccord persiste.

Attention: la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

Juin

Fin juin

Début juillet

### ▶ JE REÇOIS MES RÉSULTATS D'AFFECTATION ET JE M'INSCRIS

ÉTAPE 4

L'affectation des élèves se fait en fonction de leurs vœux, de leurs résultats scolaires et du nombre de places disponibles.

- Dès réception de ma notification d'affectation, je m'inscris dans l'**établissement scolaire indiqué** (avant les vacances scolaires) via le **service en ligne Inscription**. Si je ne suis pas admis dans la formation que je veux, je retourne voir mon établissement qui me propose d'autres solutions.

**DNB**  
1<sup>er</sup> et 2 juillet 2024  
Épreuves du Diplôme National du Brevet

+ Orientation au collège : [onisep.fr/orientation](https://onisep.fr/orientation)



# LE SCHÉMA DES ÉTUDES APRÈS LA 3<sup>e</sup>

Voies générale, technologique et professionnelle

Poursuite  
d'études  
possible

Année

3

Année

2

Année

1

Licence, BUT, école spécialisée, BTS/BTSA,  
Classe prépa, DN MADE

BAC GÉNÉRAL

BAC TECHNOLOGIQUE

TERMINALE  
GÉNÉRALE

2 enseignements  
de spécialité  
à choisir parmi  
les 3 étudiés en 1<sup>re</sup>

TERMINALE TECHNOLOGIQUE

STAV - STD2A - STI2D - STL - STMG  
ST2S - S2TMD  
STHR

1<sup>re</sup> GÉNÉRALE

3 enseignements  
de spécialité  
à choisir

1<sup>re</sup> TECHNOLOGIQUE

STAV - STD2A - STI2D - STL - STMG  
ST2S - S2TMD  
STHR

2<sup>de</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Le choix du bac se fait  
à la fin de la classe de 2<sup>de</sup>

2<sup>de</sup> SPÉCIFIQUE

STHR

VOIE GÉNÉRALE & TECHNOLOGIQUE

cf. p 10

Classe de 3<sup>e</sup>

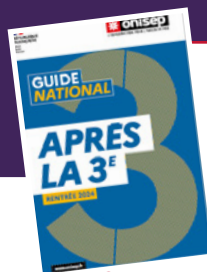
## ABRÉVIATIONS

**Bac pro** : Baccalauréat professionnel  
**Bac pro agricole** : Baccalauréat professionnel agricole  
**BP** : Brevet Professionnel  
**BPA** : Brevet Professionnel Agricole  
**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur  
**BTSA** : Brevet de Technicien Supérieur Agricole  
**BUT** : Bachelor Universitaire de Technologie  
**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
**CAP agricole** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
**CS** : Certificat de Spécialisation (agricole)  
**CTM** : Certificat Technique des Métiers  
**DN MADE** : Diplôme National des Métiers d'Art et du Design  
**FCIL** : Formation Complémentaire d'Initiative Locale  
**\*MC** : Mention Complémentaire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'intitulé «Mention Complémentaire» est remplacé par l'intitulé «Certificat de Spécialisation»

## SPÉCIALITÉS

### DES BACS TECHNOLOGIQUES

**STAV** : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant  
**STD2A** : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués  
**STHR** : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration  
**STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable  
**STL** : Sciences et Technologies de Laboratoire  
**STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion  
**ST2S** : Sciences et Technologies de la Santé et du Social  
**S2TMD** : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse



### + D'INFO

Consultez le guide national de l'Onisep

[onisep.fr/orientation/le-college/telechargez-le-guide-gratuit-en-classe-de-3-preparer-son-orientation](http://onisep.fr/orientation/le-college/telechargez-le-guide-gratuit-en-classe-de-3-preparer-son-orientation)

FCIL, MC\*, CS, BUT,  
BTS/BTSA, DN MADE



**BAC PRO**  
**BAC PRO AGRICOLE**

TERMINALE PRO  
ET PRO AGRICOLE

1<sup>re</sup> PRO  
ET PRO AGRICOLE

SECONDE  
PRO famille de métiers (15)  
ou hors famille  
PRO AGRICOLE famille de  
métiers (4) ou hors famille

**VOIE PROFESSIONNELLE**  
sous statut scolaire ou statut apprenti  
cf. p 12

FCIL, MC\*, CS,  
BP/BPA,  
BTM, BMA



**CAP**  
**CAP AGRICOLE**

2<sup>de</sup> ANNÉE

1<sup>re</sup> ANNÉE



**BPA\***

Brevet  
Professionnel  
Agricole  
2<sup>de</sup> ANNÉE

1<sup>re</sup> ANNÉE

\* Peu de formations en Nouvelle-Aquitaine.

**VOIE PROFESSIONNELLE**  
exclusivement en apprentissage  
cf. p 12



**CTM\***

Les Certificats Tech-  
niques des Métiers  
sont délivrés par les  
Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat.

Le CTM se prépare  
en 2, voire 3 ans, par  
la voie de l'apprentis-  
sage exclusivement,  
en centre de forma-  
tion des apprentis  
(CFA).

## Classe de 3<sup>e</sup>

Source : Onisep

**CHANGER D'ORIENTATION, CHANGER DE SÉRIE,  
CHANGER DE VOIE OU DE SPÉCIALITÉ,  
C'EST POSSIBLE !**

Plusieurs passerelles existent entre la voie professionnelle, la voie technologique et la voie générale et dans la même voie. L'élève construit son projet de changement d'orientation avec l'aide de son professeur principal, du psychologue de l'Éducation nationale (se renseigner auprès de l'établissement).

Les dispositifs d'accompagnement pour les lycéens  
[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

# LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## en vue d'études supérieures



### BAC GÉNÉRAL

Il mène principalement à des filières d'études longues de bac+3 à bac+5.

### BAC TECHNOLOGIQUE

Il conduit principalement à des études supérieures techniques de bac+2 (BTS/BTSA), et/ou à des études plus longues (BUT, licence, écoles d'ingénieurs, de commerce...).

## Seconde GÉNÉRALE et TECHNOLOGIQUE

Elle permet de **consolider les connaissances acquises au collège** et d'en **découvrir de nouvelles afin d'orienter la poursuite d'études** en classe de 1<sup>re</sup> générale ou 1<sup>re</sup> technologique. En début d'année, un **test de positionnement** permet d'identifier le niveau de l'élève **en français et en mathématiques**.

Elle comprend :

#### DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS pour tous :

- > Éducation physique et sportive (2h)
- > Enseignement moral et civique (18h/an)
- > Français (4h)
- > Histoire-géographie (3h)
- > Langues vivantes étrangères et régionales (LVA et LVB) (5h30)
- > Mathématiques (4h)
- > Physique-chimie (3h)
- > Sciences de la vie et de la Terre (1h30)
- > Sciences économiques et sociales (1h30)
- > Sciences numériques et technologie (1h30)

#### DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 MAXIMUM (1 option générale et 1 option technologique)

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève peut choisir une partie de son programme de 2<sup>de</sup> en sélectionnant un ou deux enseignements optionnels. L'intérêt est de lui faire découvrir de nouvelles disciplines et l'aider à choisir les spécialités générales ou technologiques de 1<sup>re</sup>.

### Cas spécifique

#### La filière STHR

Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration est la seule filière de bac technologique qui démarre dès la 2<sup>de</sup>.

|  | OPTIONS GÉNÉRALES   | OPTIONS TECHNOLOGIQUES   |
|--|---|--|
| <b>DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre) (3h)</li> <li>&gt; Arts du cirque (6h)</li> <li>&gt; Éducation physique et sportive (3h)</li> <li>&gt; Langues et cultures de l'Antiquité : Latin (3h)</li> <li>&gt; Langues et cultures de l'Antiquité : Grec (3h)</li> <li>&gt; Langues vivantes C (étrangère ou régionale) (3h)</li> <li>&gt; Langue des signes française (3h)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Atelier artistique (72h/an)</li> <li>&gt; Biotechnologies (1h30)</li> <li>&gt; Création et innovation technologiques (1h30)</li> <li>&gt; Création et culture-design (6h)</li> <li>&gt; Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre (nécessaire pour l'entrée en 1<sup>re</sup> du bac S2TMD) (6h)</li> <li>&gt; Management et gestion (1h30)</li> <li>&gt; Santé et social (1h30)</li> <li>&gt; Sciences et laboratoire (1h30)</li> <li>&gt; Sciences de l'ingénieur (1h30)</li> </ul> |
| <b>DANS LES LYCÉES AGRICOLES</b>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Écologie-Agronomie-Territoires-Développement durable (3h)</li> <li>&gt; Éducation physique et sportive (3h)</li> <li>&gt; Langues vivantes C (étrangère ou régionale) (3h)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (3h)</li> <li>&gt; Pratiques professionnelles (3h)</li> <li>&gt; Pratiques sociales et culturelles (3h)</li> </ul>  |



Retrouvez la liste des établissements dans la rubrique « Enseignements optionnels en 2<sup>de</sup> GT »

### NOUVEAU

Depuis la rentrée 2023, tous les élèves de 2<sup>de</sup> générale et technologique doivent suivre **2 semaines de stage professionnel au mois de juin** (voir p.19)

### À NOTER

#### POUR LA VOIE GÉNÉRALE

En fin de seconde, l'élève choisit **3 enseignements de spécialité** suivis en 1<sup>re</sup>.

Deux sont conservés en Terminale.



- > Les études et la cartographie des enseignements de spécialités : [lycee-avenirs.onisep.fr](http://lycee-avenirs.onisep.fr)
- > Réussir au lycée : [education.gouv.fr/reussir-au-lycee](http://education.gouv.fr/reussir-au-lycee)
- > Bac général en Agriculture : [educagri.fr/formations/ensgt-secondaire/bac-general](http://educagri.fr/formations/ensgt-secondaire/bac-general)



## 1<sup>re</sup> et Terminale GÉNÉRALES

Ces classes conduisent à un baccalauréat général. Elles se composent, à partir de la 1<sup>re</sup>, d'enseignements communs, d'enseignements optionnels et d'enseignements de spécialités choisis par les élèves en fonction de leur projet.

### // ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

#### DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- > Arts : arts plastiques/ cinéma-audiovisuel/histoire des arts/ danse/musique/ théâtre/arts du cirque (au choix)
- > Éducation physique, pratiques et cultures sportives
- > Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- > Humanités, littérature et philosophie
- > Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- > Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- > Mathématiques
- > Numérique et sciences informatiques
- > Physique-chimie
- > Sciences de la vie et de la Terre
- > Sciences de l'ingénieur
- > Sciences économiques et sociales

#### DANS LES LYCÉES AGRICOLES

- > Biologie-écologie
- > Mathématiques
- > Physique-chimie

#### EN PREMIÈRE

**3**  
enseignements  
de spécialité  
(4h/sem. chacun)

#### EN TERMINALE

**2**  
parmi les 3  
suivis en 1<sup>re</sup>.  
(6h/sem. chacun)

### i NOUVEAUTÉ DEPUIS LA RENTRÉE 2023

Les élèves n'ayant pas choisi la spécialité Mathématiques en 1<sup>re</sup> suivent obligatoirement 1h30 de Mathématiques dans le cadre des enseignements de tronc commun.

## 1<sup>re</sup> et Terminale TECHNOLOGIQUES

Ces classes préparent à un baccalauréat technologique pour lequel il faudra choisir une filière en fin de 2<sup>de</sup> parmi ces **8 séries** :

- > Bac STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- > Bac ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- > Bac STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- > Bac STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
- > Bac STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (enseignement agricole uniquement)
- > Bac STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- > Bac S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse
- > Bac STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (2<sup>de</sup> spécifique conduisant au Bac STHR)

Elles se composent d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité attachés à la série (3 enseignements de spécialité suivis en 1<sup>re</sup> et 2 en terminale) et 2 enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent.

### i À NOTER

#### AU LYCÉE

**54 heures/an**  
dédiées à l'orientation

pour aider à construire un projet.  
Ce temps, donné à titre indicatif, est réparti selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement.



Retrouvez  
la liste des établissements dans la rubrique  
« Les formations générales et technologiques »

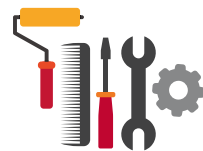


[horizons21.fr](http://horizons21.fr)

Ce site permet de simuler et combiner  
des enseignements de spécialité  
ou des séries technologiques.

# LA VOIE PROFESSIONNELLE

## pour s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi ou poursuivre des études



### 🏠 CAP et CAP AGRICOLE

- ➔ Après un CAP, le jeune peut entrer dans la vie active ou poursuivre ses études notamment en bac pro ou dans un autre CAP.

### 🏠 BAC PRO et BAC PRO AGRICOLE

- ➔ Une fois diplômé, le jeune est en mesure d'exercer le métier choisi. Il peut aussi se perfectionner, en poursuivant des études supérieures ou des formations complémentaires.

Les formations de la voie professionnelle peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage (voir p. 16).

Le **diplôme professionnel** préparé en apprentissage a la même valeur que celui obtenu par la voie scolaire.

### **i** NOUVEAUTÉ RENTRÉE 2024

Réforme du lycée professionnel (voir l'actualité p.18)



- ➔ Des cours sont menés en commun par un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel. Les élèves s'approprient ainsi le sens des enseignements généraux dans un contexte et une perspective professionnels.
- ➔ Un **accompagnement renforcé et personnalisé** permettant d'individualiser le parcours de l'élève est proposé en lycée professionnel tout au long du cycle de formation.



[eduscol.education.fr/658/l-accompagnement-personnalise-au-lycee-professionnel](https://eduscol.education.fr/658/l-accompagnement-personnalise-au-lycee-professionnel)

## CAP ou CAP agricole

Le **Certificat d'Aptitude Professionnelle** se prépare en 2 ans après la classe de 3<sup>e</sup>.

Il existe environ 200 spécialités de CAP dans des secteurs divers.

Le CAP agricole, préparé dans les établissements agricoles, est décliné dans une dizaine de spécialités.

En CAP, l'emploi du temps comporte :

- > des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, mathématiques...) orientés vers la pratique professionnelle future ;
- > des **enseignements technologiques et professionnels** (cours, travaux pratiques...);
- > la réalisation d'un **chef-d'œuvre** présenté en fin de 2<sup>e</sup> année (sauf en CAP agricole...);
- > des **périodes de formation en milieu professionnel** (réparties sur les 2 ans) ;
- > des **heures de consolidation, d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement au choix d'orientation.**



- > Après la 3<sup>e</sup> : [onisep.fr/formation#apres-la-3e-la-voie-professionnelle](https://onisep.fr/formation#apres-la-3e-la-voie-professionnelle)
- > Avenirs Onisep : [lycee-avenirs.onisep.fr](https://lycee-avenirs.onisep.fr)
- > Rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement » : [chlorofil.fr](https://chlorofil.fr)
- > Enseignement agricole : [educagri.fr](https://educagri.fr)

## BPA

Le **Brevet Professionnel Agricole\*** se prépare en 2 ans après la 3<sup>e</sup> et seulement en apprentissage.

Il se décline en **7 secteurs professionnels** :

- > agroéquipements
- > aménagements paysagers
- > forêt
- > horticulture
- > industries alimentaires
- > production animale
- > vigne et vin



- > Rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement » : [chlorofil.fr](https://chlorofil.fr)
- > Enseignement agricole : [educagri.fr](https://educagri.fr)

\* Attention : changement en cours des intitulés des options du diplôme BPA

### **i** À NOTER

## CHANGEMENTS DE PARCOURS

Des passerelles sont possibles à l'intérieur de la voie professionnelle.

# Bac PROFESSIONNEL

## Bac PRO AGRICOLE

LA 2<sup>de</sup> PRO est une année de transition organisée par famille de métiers ou hors famille de métiers.

Au programme :

- > des **matières générales** (français, mathématiques, histoire-géographie, langue vivante, enseignement moral et civique...);
- > des **enseignements professionnels** en lien avec la famille de métiers choisie ;
- > un choix d'**options** (voir l'actualité p. 18) ;
- > des **stages en milieu professionnel** (de 16 à 20 semaines selon la spécialité du bac pro, réparties sur les 3 ans de formation : 4 à 6 semaines en Seconde, 4 à 8 semaines en Première et 6 semaines en Terminale. À partir de la rentrée 2024).

### EN RÉSUMÉ

#### BAC PRO

#### FAMILLES DE MÉTIERS

En 3<sup>e</sup>, l'élève s'inscrit dans une classe de 2<sup>de</sup> pro famille de métiers. Pendant l'année, il découvre tous les bac pro de la famille et en fin d'année, il choisit la spécialité de son bac pro.

#### HORS

#### FAMILLES DE MÉTIERS

Après la 3<sup>e</sup>, l'élève s'inscrit dans une classe de 2<sup>de</sup> pro et il poursuit en 1<sup>re</sup> et Terminale professionnelles.

#### Les familles de métiers en 2<sup>de</sup> pro, pourquoi ?

- . Le parcours est progressif ;
- . L'élève choisit un domaine qui lui plaît ;
- . Il apprend des savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur ;
- . Le choix de la spécialité se fait en fin de 2<sup>de</sup>.

#### /// BAC PROFESSIONNEL

Choix en 2<sup>de</sup> entre **15 familles de métiers** (chaque famille regroupe entre 2 et 10 spécialités) et des **spécialités hors familles de métiers**

#### /// BAC PRO AGRICOLE

Choix en 2<sup>de</sup> entre **4 familles de métiers** et **2 spécialités hors familles de métiers**

Détails des **familles de métiers** pages 14 et 15

DE LA 1<sup>re</sup> JUSQU'AU BAC, l'élève approfondit sa spécialité et ses connaissances dans le métier qu'il a choisi.

Il prépare **un ou plusieurs projets** en fin de Terminale qui seront évalués pour l'examen final.

- . En fin de 1<sup>re</sup>, délivrance d'une attestation de réussite attribuée sur la base des notes consignées dans le livret scolaire.
- . En Terminale, un **parcours différencié** « préparation à l'insertion professionnelle » ou « préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur » doit être choisi par l'élève selon son projet.



> Découvrir la voie professionnelle : [onisep.fr/la-voie-professionnelle](https://onisep.fr/la-voie-professionnelle)

> Formations et établissements du vivant : [laventureduvivant.fr](https://laventureduvivant.fr)

> Choix des formations professionnelles après la 3<sup>e</sup> (apprentissage ou voie scolaire) du CAP au BTS : [inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil](https://inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)

> Familles de métiers : [eduscol.education.fr/3201/les-familles-de-metiers-en-seconde-professionnelle](https://eduscol.education.fr/3201/les-familles-de-metiers-en-seconde-professionnelle)

### i À NOTER

**BAC PRO > 3 ANS**

**265 h**

**CAP > 2 ANS**

**192.5 h**

**Temps de soutien au parcours**  
réparti sur l'ensemble du cursus scolaire

Retrouvez la liste  
des établissements dans la rubrique  
« Les formations professionnelles »





# LES FAMILLES DE MÉTIERS

## BAC PROFESSIONNEL

### 15 FAMILLES DE MÉTIERS

| 2 <sup>des</sup> PRO  | 1 <sup>res</sup> – TERMINALES PRO   |
|---|---|
| <b>Métiers de l'aéronautique</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Aéronautique option avionique</li> <li>› Aéronautique option système</li> <li>› Aéronautique option structure</li> <li>› Aviation générale</li> </ul> <b>4 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers de l'alimentation</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Boucher-charcutier-traiteur</li> <li>› Boulanger-pâtissier</li> <li>› Poissonnier-écailler-traiteur</li> </ul> <b>3 SPÉCIALITÉS</b>  |
| <b>Métiers de l'hôtellerie - restauration</b>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Cuisine</li> <li>› Commercialisation et services en restauration</li> </ul> <b>2 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers de la beauté et du bien-être</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Esthétique cosmétique parfumerie</li> <li>› Métiers de la coiffure</li> </ul> <b>2 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Aménagement et finitions du bâtiment</li> <li>› Interventions sur le patrimoine bâti                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. option A : maçonnerie</li> <li>. option B : charpente</li> <li>. option C : couverture</li> </ul> </li> <li>› Menuiserie aluminium-verre</li> <li>› Ouvrages du bâtiment : métallerie</li> <li>› Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre</li> <li>› Travaux publics</li> </ul> <b>8 SPÉCIALITÉS</b> |
| <b>Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités</li> <li>› Logistique</li> <li>› Organisation de transport de marchandises</li> </ul> <b>3 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers de la mer</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. option : voile</li> <li>. option : yacht</li> </ul> </li> <li>› Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche</li> <li>› Électromécanicien marine</li> <li>› Polyvalent navigant pont/machine</li> </ul> <b>5 SPÉCIALITÉS</b>  |
| <b>Métiers de la relation client</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Métiers de l'accueil</li> <li>› Métiers du commerce et de la vente                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. option A : animation et gestion de l'espace commercial</li> <li>. option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale</li> </ul> </li> </ul> <b>3 SPÉCIALITÉS</b>  |
| <b>Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie</li> <li>› Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture</li> <li>› Géomètre</li> </ul> <b>3 SPÉCIALITÉS</b>  |

| 2 <sup>des</sup> PRO   | 1 <sup>res</sup> – TERMINALES PRO   |
|--|---|
| <b>Métiers des industries graphiques et de la communication</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Façonnage de produits imprimés, routage</li> <li>› Réalisation de produits imprimés et plurimédia                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. option A : productions graphiques</li> <li>. option B : productions imprimées</li> </ul> </li> </ul> <b>3 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Maintenance des matériels                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. option A : matériels agricoles</li> <li>. option B : matériels de construction et de manutention</li> <li>. option C : matériels d'espaces verts</li> </ul> </li> <li>› Maintenance des véhicules                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. option A : voitures particulières</li> <li>. option B : véhicules de transport routier</li> <li>. option C : motos</li> </ul> </li> </ul> <b>6 SPÉCIALITÉS</b> |
| <b>Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Fonderie</li> <li>› Microtechniques</li> <li>› Technicien en chaudronnerie industrielle</li> <li>› Technicien en réalisation de produits mécaniques, option réalisation et suivi de productions</li> <li>› Technicien en réalisation de produits mécaniques, option réalisation et maintenance des outillages</li> <li>› Technicien modelleur</li> <li>› Traitements des matériaux</li> </ul> <b>7 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Étude et réalisation d'agencement</li> <li>› Technicien de fabrication bois et matériaux associés</li> <li>› Technicien menuisier agencier</li> </ul> <b>3 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers des transitions numérique et énergétique</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables</li> <li>› Maintenance et efficacité énergétique</li> <li>› Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés</li> <li>› Métiers du froid et des énergies renouvelables</li> <li>› Cybersécurité, informatique et réseaux électroniques</li> </ul> <b>5 SPÉCIALITÉS</b>   |
| <b>Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Maintenance des systèmes de production connectés</li> <li>› Pilote de ligne de production</li> <li>› Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons</li> <li>› Technicien de scierie</li> </ul> <b>4 SPÉCIALITÉS</b>   |

## HORS FAMILLES DE MÉTIERS

### 2<sup>des</sup> – 1<sup>res</sup> – TERMINALES PRO

- . Accompagnement, soins et services à la personne
- . Animation-Enfance et personnes âgées
- . Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues  
option : organier  
option : tuyautier
- . Artisanat et métiers d'art  
option : communication visuelle plurimédia  
option : marchandisage visuel  
option : métiers de l'enseigne et de la signalétique  
option : tapisserie d'ameublement  
option : verrerie scientifique et technique
- . Conducteur transport routier marchandises
- . Construction et aménagement de véhicules
- . Cultures marines
- . Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- . Hygiène, propreté, stérilisation
- . Maintenance nautique
- . Métiers de la couture et de la confection
- . Métiers de la sécurité
- . Métiers du cuir  
option : chaussures  
option : maroquinerie  
option : sellerie garnissage
- . Métiers de l'entretien des textiles  
option A : blanchisserie  
option B : pressing
- . Métiers et arts de la pierre
- . Modélisation et prototypage 3D
- . Optique lunetterie
- . Optique photonique : technologies de la lumière
- . Perruquier posticheur
- . Photographie
- . Plastiques et composites
- . Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques (ex. Bio-industries de transformation)
- . Carrossier peintre automobile
- . Technicien constructeur bois
- . Technicien en appareillage orthopédique
- . Technicien en prothèse dentaire
- . Technicien gaz
- . Techniques d'interventions sur installations nucléaires
- . Transport fluvial
- . Transports par câbles et remontées mécaniques



## BAC PRO AGRICOLE

### 4 FAMILLES DE MÉTIERS

| 2 <sup>des</sup> PRO  | 1 <sup>res</sup> – TERMINALES PRO   |
|---|---|
| <b>Métiers des productions</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Agroéquipement</li> <li>› Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)</li> <li>› Conduite de productions aquacoles</li> <li>› Conduite et gestion de l'entreprise agricole</li> <li>› Conduite et gestion de l'entreprise hippique</li> <li>› Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole</li> <li>› Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin</li> </ul> <p>→ 7 SPÉCIALITÉS</p> |
| <b>Métiers de la nature-jardin-paysage-forêt</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Aménagements paysagers</li> <li>› Forêt</li> <li>› Gestion des milieux naturels et de la faune</li> </ul> <p>→ 3 SPÉCIALITÉS</p>   |
| <b>Métiers du conseil-vente</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)</li> <li>› Technicien conseil vente en animalerie</li> <li>› Technicien conseil vente univers jardinerie</li> </ul> <p>→ 3 SPÉCIALITÉS</p>  |
| <b>Métiers de l'alimentation-bio-industries-laboratoire</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>› Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques (ex. Bio-industries de transformation)</li> <li>› Laboratoire contrôle qualité</li> </ul> <p>→ 2 SPÉCIALITÉS</p>   |

## HORS FAMILLES DE MÉTIERS

### 2<sup>des</sup> – 1<sup>res</sup> – TERMINALES PRO

- . Services aux personnes et animation dans les territoires
- . Technicien en expérimentation animale

Liste actualisée : Janvier 2024

# STATUT SCOLAIRE OU STATUT APPRENTI

## Principales caractéristiques de chacun des statuts

| VOIE SCOLAIRE  | VS                         | APPRENTISSAGE  |
|--|----------------------------|--|
| Lycéen, étudiant<br>(À 15 ans, il est possible de commencer une classe 3 <sup>e</sup> prépa-métiers* pour découvrir la voie professionnelle)   | <b>PUBLIC</b>              | Jeune à partir de 15 ans qui a terminé son année de 3 <sup>e</sup> , sinon à partir de 16 ans jusqu'à 29 ans révolus (sauf cas particuliers)             |
| Lycée professionnel, lycée agricole, MFR, école de production  | <b>LIEU DE COURS</b>       | Centre de Formation d'Apprentis (CFA), lycée professionnel, lycée agricole, MFR  |
| Lycéen, étudiant   | <b>STATUT</b>              | Salarié de l'entreprise  |
| Vacances scolaires   | <b>CONGÉS ET VACANCES</b>  | Le jeune signe un contrat de travail. Il doit respecter les mêmes droits et devoirs que les autres salariés (35 heures, 5 semaines de congés par an ...) |
| Selon la durée du diplôme à préparer   | <b>DURÉE</b>               | De 6 mois à 3 ans (modulable sous conditions)  |
| Tous<br>CAP, Bac pro, BTS... jusqu'au niveau d'ingénieur   | <b>NIVEAUX D'ÉTUDES</b>    | Tous<br>CAP, bac pro, BTS... jusqu'au niveau d'ingénieur   |
| Établissement de formation avec des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sous forme de stages qui varient en fonction du diplôme préparé   | <b>RYTHME DE FORMATION</b> | Alternance entre entreprise (1sem./2 environ) et établissement de formation (maximum 25 % de formation théorique)  |
| Professeur   | <b>ACCOMPAGNEMENT</b>      | Maître d'apprentissage   |
| Depuis septembre 2023, allocation de stage pour les PFMP :<br>> des lycéens préparant un diplôme professionnel (CAP, bac pro, brevet des métiers d'art...);<br>> des élèves inscrits dans des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) de niveau 3 ou 4 délivrés par l'Éducation nationale** ;<br>> des jeunes inscrits dans le dispositif Parcours Ambition Emploi.  | <b>RÉMUNÉRATION</b>        | Salaire entre 27 % et 100 % du Smic (Il varie en fonction de l'âge et du niveau d'étude), exonéré de charges sociales                                    |
| <p><b>Les formations professionnelles par l'apprentissage ou par la voie scolaire du niveau CAP au BTS</b><br/>           Consultez <b>InserJeunes</b> : <a href="https://inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil">inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil</a><br/>           * 3<sup>e</sup> prépa-métiers : <a href="https://onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Colleges/classe-de-troisieme-prepa-metiers">onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Colleges/classe-de-troisieme-prepa-metiers</a><br/>           ** Voir le tableau des diplômes et niveaux de qualification p. 19</p> |                            |  |

### i À NOTER L'APPRENTISSAGE

C'est un **mode de formation en alternance**, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il permet d'acquérir un diplôme professionnel en **alternant les périodes en entreprise** et les **périodes de cours** en lycée ou Centre de Formation des Apprentis (CFA) qui délivrent aux apprentis la formation générale, théorique et technique destinée à être mise en pratique dans l'entreprise. Après la 3<sup>e</sup>, toutes les formations de la voie professionnelle peuvent être suivies en apprentissage dans le secteur privé comme dans le secteur public. L'apprenti doit trouver un employeur avec qui il va signer un **contrat d'apprentissage**. La répartition des heures de formation au CFA et en entreprise varie selon la formation choisie.

L'apprentissage permet une **première expérience en entreprise**, rémunérée avec un contrat de travail.



Trouver un apprentissage en Nouvelle-Aquitaine : [CMonAlternance](https://cmonalternance.fr)

Portail de l'alternance : [alternance.emploi.gouv.fr/accueil](https://alternance.emploi.gouv.fr/accueil)

Apprentissage dans la fonction publique (PASS) : [pass.fonction-publique.gouv.fr](https://pass.fonction-publique.gouv.fr)

Pôle emploi : [labonnealternance.pole-emploi.fr](https://labonnealternance.pole-emploi.fr)



# AUPRÈS DE QUI S'INFORMER ?



## DU COLLÈGE

Il est possible de se renseigner auprès :

- > du **professeur principal** ;
- > du **psychologue de l'Éducation nationale** lors de ses permanences au collège ou dans un **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)**, pour un entretien personnalisé d'orientation, avec le professeur principal et les parents (scolarité, poursuite d'études...);
- > du **professeur documentaliste** au Centre de Documentation et d'Information (CDI) ;
- > du **Conseiller Principal d'Éducation (CPE)**.

## D'UN CONSEILLER



> **Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine** (agence régionale pour l'orientation, la formation et l'emploi) : [cap-metiers.fr](http://cap-metiers.fr)

- **Par téléphone**, gratuitement, un conseiller répond à vos questions.  
AlloCMonInfo : 0800 940 166
- **Par mail** : posez vos questions en complétant le **formulaire** sur le site.
- **En visio**, inscrivez-vous à un entretien individuel d'une heure selon vos disponibilités : **calendrier des rendez-vous**



> **Onisep** avec **Mon orientation en ligne** : [monorientationenligne.fr](http://monorientationenligne.fr)

Service gratuit d'aide personnalisée joignable par téléphone 01 7777 12 25 (appel non surtaxé), chat ou mail.

## D'UN PROFESSIONNEL

- > **Sur le terrain, lors de stages de découverte de l'entreprise** :
  - stage de 3<sup>e</sup> via le collège (aussi appelé séquence d'observation en milieu professionnel) ;
  - mini-stage professionnel **PASS'MÉTIERS** organisé par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), d'Agriculture (CA), et de Métiers et de l'Artisanat (CMA) : *stage de découverte non rémunéré, pour les jeunes en classe de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup>, les lycéens et les étudiants, permettant de faire découvrir un ou deux métiers, en immersion en entreprise. D'une durée de 1 à 5 jours, il s'effectue uniquement durant les vacances scolaires.*

Pour en savoir plus : « **Trouver son stage de 3<sup>e</sup>** », le guide édité par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine.

- > **Durant les Journées Portes Ouvertes (JPO)** des établissements ou lors des **salons**. Pour préparer votre visite sur ces événements, appuyez-vous sur le **kit pédagogique de l'Onisep**.
- > Lors d'une rencontre avec les **Ambassadeurs métiers** (voir page 20)

## D'UN PROCHE

Ne pas oublier de s'informer auprès de ses proches, parents et amis qui peuvent également parler de leurs métiers et de leurs parcours...

## MAIS AUSSI, SOLLICITER D'AUTRES RESSOURCES D'ORIENTATION

- > **Le psychologue de l'Éducation nationale du CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) qui peut réaliser un bilan d'orientation scolaire plus approfondi
- > **Les Espaces Régionaux d'Information de Proximité (ERIP)** : lieux de proximité accessibles à tous les âges pour des entretiens individuels, des ateliers thématiques, des événements locaux, ainsi que pour accéder à des ressources documentaires.
- > **Le réseau Info jeunes en Nouvelle-Aquitaine** qui renseigne sur tous les domaines, dont les études. Prenez rendez-vous avec le **Point d'Information du réseau le plus proche de chez vous**
- > Un **coach scolaire**, une **agence spécialisée** dans l'orientation scolaire, ou une **plateforme en ligne**.

## i À NOTER

Accédez à des ressources complémentaires en scannant ce QR code et découvrez la version numérique du document avec des liens vers les différentes ressources.





# ACTUALITÉS

nouveautés, infos diverses, repères...

## LA RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL

L'objectif de cette réforme est de réduire le décrochage, d'améliorer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des lycéennes et lycéens professionnels. Son déploiement sera progressif jusqu'en 2026.

### > INDEMNISATION DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNELS (PFMP)

Depuis la rentrée 2023-2024, l'État verse une **allocation de stage aux lycéens qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel** : CAP, baccalauréat professionnel, mention complémentaire\*, brevet des métiers d'art ainsi que la FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale).

Le montant de l'allocation de stage est compris entre 50 et 100 € par semaine, selon l'année de scolarité.

 **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**  
Rentrée scolaire 2023

### > OPTIONS DÈS LA 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE

Dès la seconde professionnelle, comme en voies générale et technologique, les élèves peuvent aussi choisir des **options pour enrichir leur parcours** : codage, entrepreneuriat ou philosophie, par exemple.

- **Rentrée scolaire 2023** : application dans les lycées professionnels volontaires
- **Rentrée scolaire 2024** : application dans tous les lycées professionnels


### > DES GROUPES DE NIVEAUX EN FRANÇAIS ET MATHS

La mise en place (d'abord dans les lycées volontaires) des **enseignements de maths et de français en groupes à effectifs réduits** de l'entrée en 2<sup>de</sup> pro ou 1<sup>re</sup> année de CAP jusqu'à la sortie du lycée professionnel.

### > BUREAU DES ENTREPRISES

L'ouverture d'un bureau des entreprises dans tous les lycées professionnels publics permet, entre autres, d'accompagner l'accès à un réseau de professionnels et la recherche de stages ou de contrat d'apprentissage. Les lycéens en terminale pro ou en 2<sup>e</sup> année de CAP pourront aussi demander **l'appui d'un mentor** via la plateforme « 1 jeune, 1 mentor ».

Ce dispositif sera expérimenté dans certains lycées professionnels.

 [www.1jeune1mentor.fr](http://www.1jeune1mentor.fr)

\* Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'intitulé « mention complémentaire » est remplacé par l'intitulé « Certificat de Spécialisation »

### ● Ce qui entraîne la réorganisation de l'année de Terminale dans les lycées professionnels

**Septembre à mi-mai**

un **PARCOURS COMMUN** pour préparer et réussir son baccalauréat avec un renforcement des savoirs fondamentaux pour tous les élèves

- 22 semaines de cours ;
- 6 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) obligatoires pour l'examen qui se déroulent avant les épreuves ponctuelles d'enseignement général.

**Mi-mai à début juillet**

un **PARCOURS PERSONNALISÉ** de 6 semaines, afin de s'adapter au projet de l'élève selon qu'il choisit de s'insérer dans la vie active après l'obtention du baccalauréat, ou de poursuivre des études vers l'enseignement supérieur:

- **6 semaines de stage** en lien avec leur futur emploi pour les élèves qui souhaitent travailler directement après le lycée (soit 12 au total) ;
- **6 semaines pour préparer l'entrée dans l'enseignement supérieur** pour ceux qui veulent poursuivre leurs études, ce qui permettra des renforcements disciplinaires, méthodologiques et de compétences psychosociales ;
- Les **épreuves** seront positionnées au terme de la période de parcours commun en mai à l'exception de l'épreuve de Prévention Santé Environnement et du chef-d'œuvre/projet, positionnés fin juin.

**34**  
semaines  
de  
**FORMATION**  
+  
**2**  
semaines  
d'**EXAMEN**

Cette nouvelle année de terminale sera effective dès la rentrée 2024 pour la session de baccalauréat 2025.

## MAIS AUSSI...

### STAGE DE SECONDE Stage d'observation du 17 au 28 juin 2024

Depuis la rentrée 2023, tous les élèves de 2<sup>de</sup> générale et technologique doivent suivre 2 semaines de stage dans une entreprise, une association, une administration, un établissement public ou une collectivité territoriale au mois de juin (sauf dérogations). Cette séquence d'observation en milieu professionnel aide à préparer les choix d'orientation.

**À noter :** ce nouveau stage vient compléter celui réalisé lors de leur dernière année de collège.

### MATHÉMATIQUES EN 1<sup>RE</sup> GÉNÉRALE

Un enseignement de mathématiques d'1h30 par semaine est intégré dans le tronc commun pour tous les élèves de 1<sup>re</sup> générale qui n'ont pas choisi cette matière parmi leurs trois spécialités.

(À la rentrée 2022, les maths étaient réintégrées mais sous forme d'option).

### PERMIS DE CONDUIRE À 17 ANS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les jeunes âgés de 17 ans au moins peuvent s'inscrire en auto-école et conduire dès l'obtention du permis B. Ils devront avoir eu le code avant de passer l'épreuve de conduite. Avant, un jeune pouvait obtenir son permis de conduire à 17 ans en conduite accompagnée, mais il lui fallait attendre 18 ans pour pouvoir conduire en toute autonomie.



## i À NOTER

### POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Quels que soient la voie et le diplôme choisis, les élèves confrontés à des handicaps peuvent obtenir des aménagements de programme, des aides...**

Tous les élèves, même ceux qui ne bénéficient pas d'une reconnaissance de leur handicap délivrée par les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), peuvent être accompagnés au sein de leur établissement scolaire par différents professionnels. Les élèves en situation de handicap bénéficient, au même titre que tous les élèves, d'actions d'information et d'orientation et d'aménagements pour passer leurs examens (brevet...).

La plateforme handicap donne aux parents d'élèves en situation de handicap les clés pour accompagner le parcours scolaire de leurs enfants.

#### ALTERNANCE ET HANDICAP

L'alternance est accessible sans limite d'âge. Des adaptations peuvent être proposées comme l'allongement du contrat ou des aménagements du poste de travail.



[monparcourshandicap.gouv.fr](http://monparcourshandicap.gouv.fr)  
[mdph.fr](http://mdph.fr)

**ÉCOLE INCLUSIVE** Information École inclusive  
0 805 805 110  
Un numéro unique pour vous accompagner dans la scolarisation de votre enfant en situation de handicap.

## DIPLÔMES ET NIVEAUX DE QUALIFICATION

Ce tableau présente la correspondance entre un diplôme et un niveau de qualification.

| NIVEAU | ANNÉE APRÈS LE BAC | TITRE DU DIPLÔME              |
|--------|--------------------|-------------------------------|
| 3      | -                  | CAP                           |
| 4      | Bac                | Baccalauréat                  |
| 5      | Bac + 2            | DEUG, BTS, DEUST              |
| 6      | Bac + 3            | Licence, Licence pro, BUT     |
| 6      | Bac + 4            | Master 1                      |
| 7      | Bac + 5            | Master 2, diplôme d'ingénieur |
| 8      | Bac + 8            | Doctorat                      |

# AMBASSADEURS MÉTIERS

Rencontrez des professionnels !



Le réseau des Ambassadeurs Métiers de la Région Nouvelle-Aquitaine permet de mettre en relation des professionnels de tous métiers, tous secteurs avec des personnes en quête d'orientation ou en reconversion, sur tout le territoire néo-aquitain.

Qui mieux qu'un professionnel passionné peut témoigner de son expérience et parler de la réalité de son métier ? Il suffit parfois d'une rencontre, d'un échange, d'un témoignage pour susciter des vocations.

Vous êtes **jeunes scolaires, parents, familles, enseignants...**

et vous souhaitez découvrir les différentes facettes d'un métier ? Ce dispositif est fait pour vous !

## ÉCHANGER AVEC UN AMBASSADEUR, C'EST

- découvrir un métier ;
- bénéficier d'un témoignage authentique sur son quotidien au travail ;
- avoir l'opportunité de poser toutes vos questions sur la réalité du métier, les conditions de travail, les évolutions possibles...

**1 200**  
Ambassadeurs  
Métiers

► **POUR RENCONTRER UN PROFESSIONNEL, LORS D'UN ÉCHANGE COLLECTIF (GROUPE SCOLAIRE) OU INDIVIDUEL, C'EST TRÈS SIMPLE :**

- 1 RDV sur [ambassadeursmetiers.fr](http://ambassadeursmetiers.fr) ou scanner le QRCode ci-dessous
- 2 Cliquez sur « Échangez avec un Ambassadeur »
- 3 Remplissez un **formulaire**

... la Région Nouvelle-Aquitaine vous contactera ensuite !



**Une question ? Besoin d'informations complémentaires ?**

Ecrivez à : [ambassadeurs.metiers@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:ambassadeurs.metiers@nouvelle-aquitaine.fr)

[ambassadeursmetiers.fr](http://ambassadeursmetiers.fr)



## TÉMOIGNAGES D'UTILISATEURS DU RÉSEAU

« Un grand merci pour votre intervention au collège !

Cette présentation passionnante a suscité grand intérêt et curiosité chez les élèves de 3<sup>e</sup> qui se sont montrés très attentifs et réactifs, posant des questions pertinentes et spontanées. »

« Je tenais à vous remercier pour notre échange sur le métier de graphiste hier. Il fût très enrichissant et j'ai appris beaucoup de choses qui me permettent d'approfondir ma réflexion. »

« Il m'a permis d'avoir un contact avec un professionnel exerçant dans le domaine qui m'intéresse, ce qui ajoute du réalisme dans mon projet d'études et de carrière, là où tout était assez théorique (...). Je pense qu'il s'agit vraiment d'une action régionale utile. »





# L'ERIONA

Espace Régional d'information  
& d'orientation



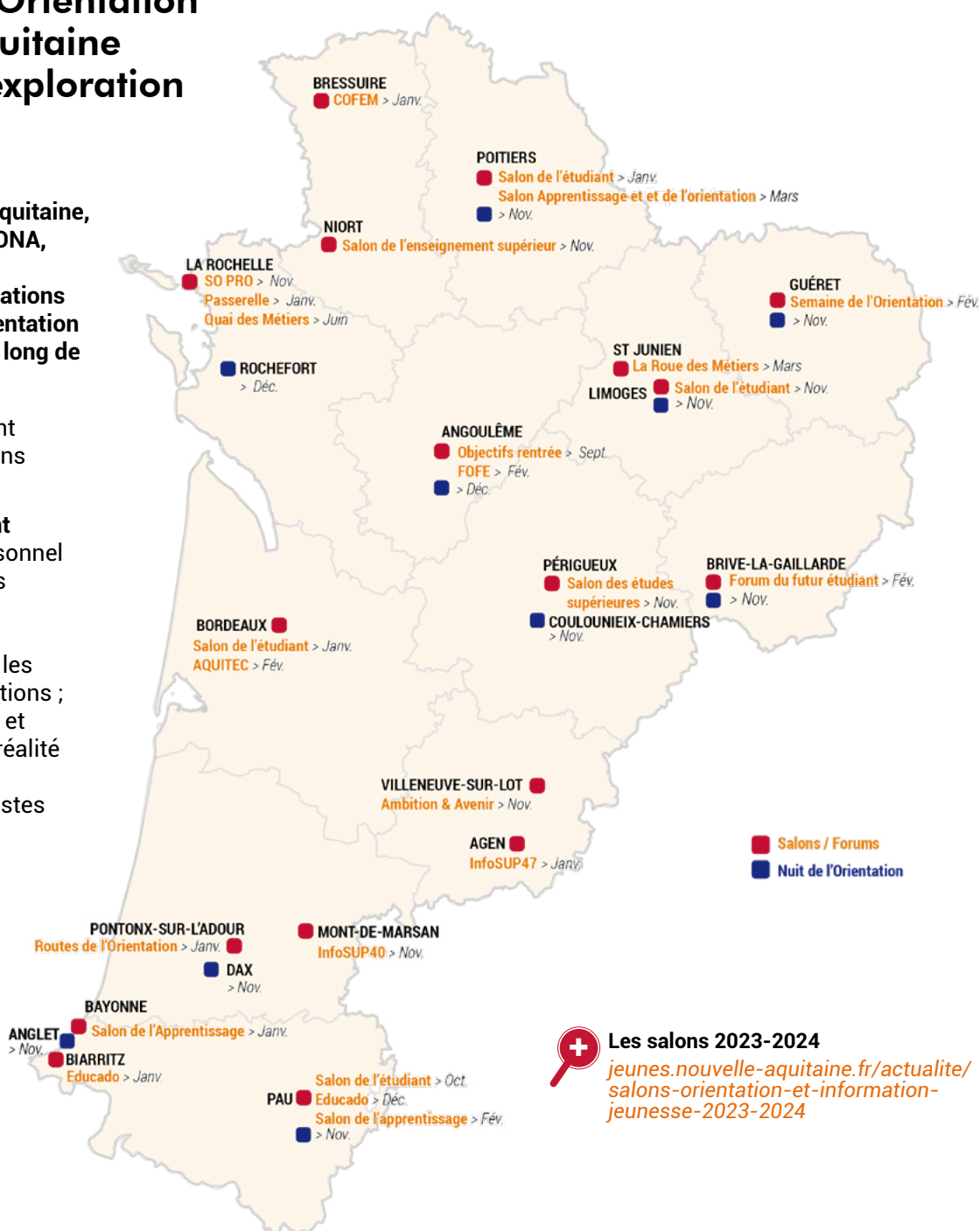
## LES SALONS EN RÉGION 2023-2024

L'Espace Régional  
Information Orientation  
Nouvelle-Aquitaine  
centré sur l'exploration  
des métiers

La Région Nouvelle-Aquitaine,  
au travers de son ERIONA,  
est présente sur de  
nombreuses manifestations  
d'information et d'orientation  
programmées tout au long de  
l'année.

Plusieurs services sont  
proposés aux collégiens  
et à leurs familles :

- > un accompagnement dans leur projet personnel d'orientation par des professionnels de l'orientation ;
- > une information sur les métiers et les formations ;
- > des démonstrations et des immersions en réalité virtuelle ;
- > l'observation des gestes métiers ;
- > un échange avec des professionnels



### Les salons 2023-2024

[jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/actualite/salons-orientation-et-information-jeunesse-2023-2024](https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/actualite/salons-orientation-et-information-jeunesse-2023-2024)


DÉCOUVRIR

# LES CAMPUS RÉGIONAUX de Nouvelle-Aquitaine

## 11 TTNA

Campus Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine

Les **campus régionaux** sont des initiatives visant à promouvoir les talents dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine. Reconnus par le **label Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine (TTNA)** attribué par le Conseil régional, ils s'appuient sur des réseaux associant des établissements de formation initiale, continue et professionnelle (lycées, universités, écoles, organismes de formation...), des entreprises et représentants de filières professionnelles, des acteurs institutionnels (État, collectivités...), pour répondre à des besoins en compétences, en orientation et en emploi dans un secteur d'activité donné sur le territoire régional.

 [entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/les-campus-talents-et-territoires-de-nouvelle-aquitaine-evoluent](https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/les-campus-talents-et-territoires-de-nouvelle-aquitaine-evoluent)

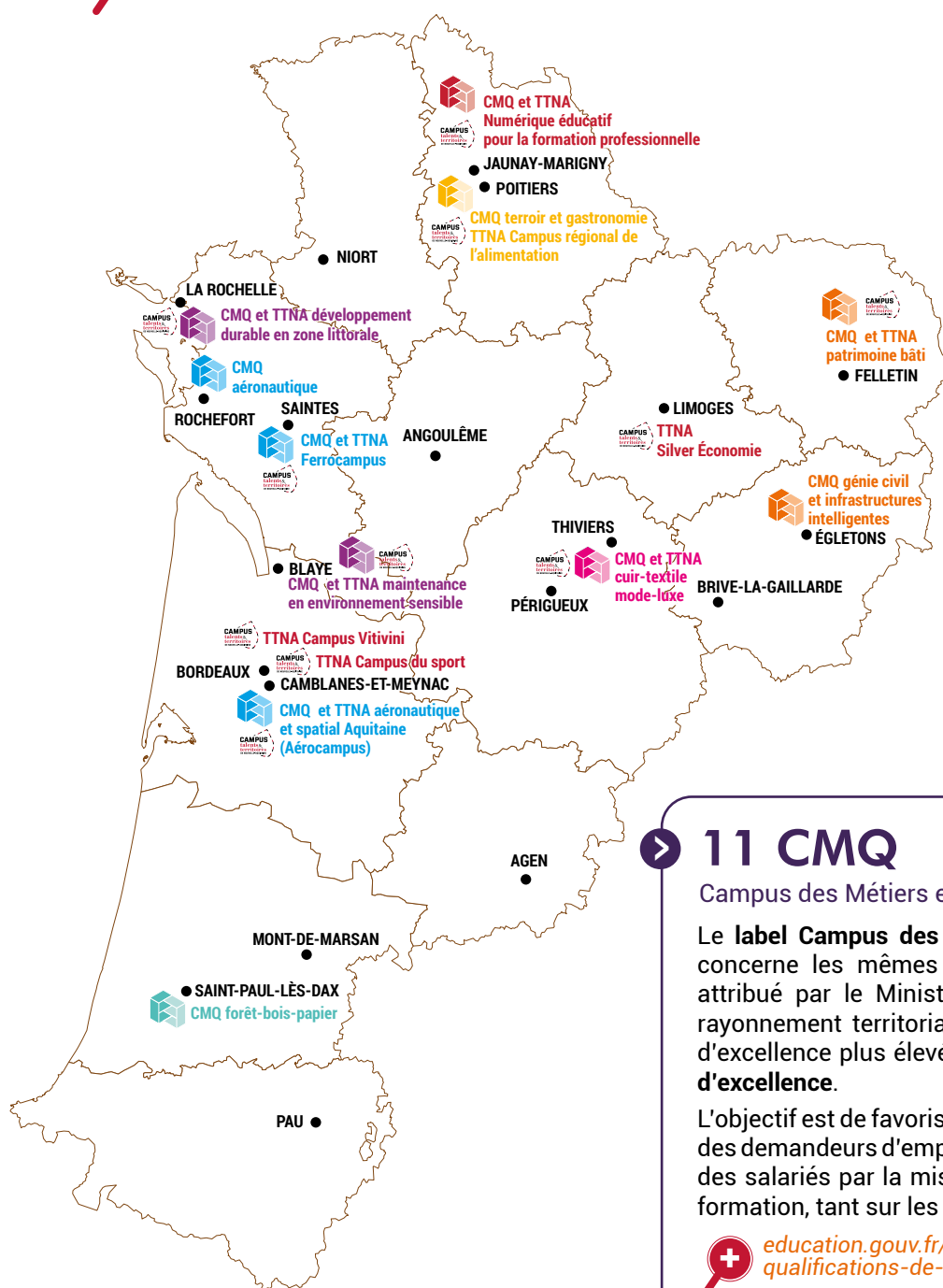


dont **4 nouveaux Campus**

- > **Campus Cuir Textiles Mode Luxe** (bénéficiant aussi du label CMQ) Thiviers (24)
- > **Campus régional de l'Alimentation**, incluant le CMQ Terroir et Gastronomie - Poitiers (86)
- > **Campus Vitivini**, dédié aux métiers de la vigne et du vin Blanquefort (33)
- > **Campus Sport et animation** Bordeaux (33)

### Exemples de filières traitées par ces campus

- > **Aérocampus** dans le domaine de la maintenance aéronautique et du spatial [aerocampus-aquitaine.com/fr/accueil](https://aerocampus-aquitaine.com/fr/accueil)
- > **Ferrocampus** dans le domaine ferroviaire [ferrocampus.fr](https://ferrocampus.fr)
- > **Campus cuir textiles mode luxe** dans les domaines des textiles, de la mode et de la maroquinerie [campus-metiers-cuir-textiles-mode-luxe.fr](https://campus-metiers-cuir-textiles-mode-luxe.fr)



## 11 CMQ

Campus des Métiers et des Qualifications

Le **label Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ)**, concerne les mêmes réseaux que ceux des TTNA. Il est attribué par le Ministère de l'Éducation nationale. Il a un rayonnement territorial ou national. Certains ont un niveau d'excellence plus élevé qui permet d'obtenir le **label Campus d'excellence**.

L'objectif est de favoriser une meilleure insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi ainsi qu'une montée en compétence des salariés par la mise en œuvre de parcours innovants de formation, tant sur les contenus que sur les modalités.

 [education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-de-nouvelle-aquitaine-9686](https://education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-de-nouvelle-aquitaine-9686)





LA COMPÉTITION  
WORLDSKILLS  
AUX 70 MÉTIERS

# OLYMPIADES DES métiers



## i À NOTER

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA 48<sup>e</sup> COMPÉTITION

#### > Février à Mai 2024

Pré-sélections régionales dans des établissements du territoire (pour désigner les 5 candidats ou équipe de candidats qui concourront aux finales régionales)

#### > Du 17 au 19 octobre 2024

3 jours d'épreuves lors des finales régionales (Parc des Expositions de Bordeaux Lac - entrée libre et gratuite)

#### > Octobre 2025 :

Finales nationales à Marseille

> 2026 : Finales mondiales à Shanghai.

### TOUS LES CHEMINS MÈNENT... AUX OLYMPIADES !

Les transports des scolaires, apprentis et jeunes inscrits en Mission locale de Nouvelle-Aquitaine, peuvent être pris en charge sous conditions.

[transports.olympiades@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:transports.olympiades@nouvelle-aquitaine.fr)

## La plus grande compétition des Métiers Worldskills!

48<sup>e</sup> édition, plus de 70 métiers en compétition, 7 pôles professionnels

Les Olympiades des Métiers représentent le plus grand concours international de la jeunesse et de la formation professionnelle !

C'est un championnat où les candidats font preuve, en direct, de talent et de compétences de haut niveau dans leur spécialité. Ils mettent ainsi en valeur leur savoir-faire.

Véritable vitrine des métiers, cet événement est devenu incontournable en termes d'orientation en région Nouvelle-Aquitaine.

## UNE PALETTE D'OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR PRÉPARER VOTRE VISITE

Pour cette 48<sup>e</sup> finale régionale des Olympiades des Métiers, la Région Nouvelle-Aquitaine renouvelle la mise en place de ses dispositifs orientation pour les scolaires, apprentis, jeunes inscrits en Mission locale, enseignants, familles, parents...

### PARCOURS DE VISITE

Plus de 20 parcours proposés sur les 3 jours de l'événement.

Répartis en visites « Découvertes », « Thématiques » et « Goûts et aptitudes », ils permettent de cibler la visite de chaque classe ou groupe et ont pour objectifs :

- > d'explorer différents métiers ;
- > d'échanger avec des jeunes et des professionnels ;
- > de s'informer sur les métiers et les accès en formation.

### AMBASSADEURS MÉTIERS

Découvrez différents métiers à travers le témoignage de professionnels.

### KIT PÉDAGOGIQUE

Élaboré avec WorldSkills France pour découvrir des métiers et faciliter le travail de réflexion sur l'orientation et la construction du projet professionnel avec des :

- > fiches métiers
- > programmes découvertes
- > activités pédagogiques



Retrouvez toutes les informations et faites vos réservations à partir d'avril 2024 sur

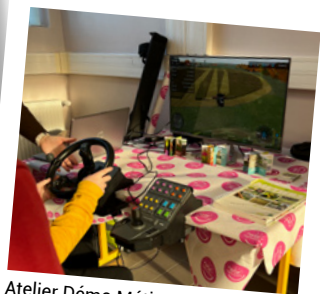
[olympiadesmetiers.fr](http://olympiadesmetiers.fr)

Remise de médailles lors des 47<sup>e</sup> finales régionales à Bordeaux en octobre 2022. 66 Néo-Aquitains sont revenus avec 43 médailles des finales nationales de Lyon du 14 au 16 septembre 2023.

OLYMPIADES  
DES  
métiers



Atelier casques de réalité virtuelle



Atelier Démo Métiers



Atelier Ambassadeurs Métiers



Rencontres avec les parents

# EXPÉRIMENTATIONS EN COLLÈGES SUR LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

## DES ATELIERS DANS LES COLLÈGES

Faire découvrir des métiers et des univers professionnels en proposant une variété de métiers, éveiller la curiosité, apporter un 1<sup>er</sup> niveau d'information, tels sont les objectifs des interventions programmées dans des collèges identifiés par les autorités académiques.

Durant une journée, des classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> assistent à des ateliers thématiques et découvrent des métiers à l'aide de différents outils :

- // immersion dans une entreprise avec la réalité virtuelle ;
- // échange avec des professionnels du réseau des ambassadeurs métiers de Nouvelle-Aquitaine ;
- // démonstration de métiers ;
- // recherche d'informations.

Les ateliers sont adaptés au niveau des classes reçues et sont animés par des agents de la Région ou des intervenants extérieurs. Un travail de préparation et d'organisation en amont est effectué avec l'équipe pédagogique de chaque collège notamment sur les thématiques des ateliers. Certaines séances sont co-construites et animées avec les psy EN et les CIO. Les professeurs principaux et les assistants d'éducation accompagnent les collégiens.

En complément, un pôle d'information, en accès libre, permet à l'ensemble des élèves du collège et à la communauté éducative de découvrir des ressources d'information sur les métiers et les formations, de tester la réalité virtuelle, et d'échanger.

À l'issue de chaque intervention, les collégiens répondent à un **SONDAGE** relayé par leur établissement pour obtenir leurs ressentis sur les ateliers proposés.

### LES COLLÈGES PARTICIPANTS

en 2023

- > Jean Rostand (Biarritz)
- > Clos Chassaing (Périgueux)
- > Gérard Philipe (Chauvigny)
- > Félix Gaillard (Cognac)

en 2024

- > Marie Curie (Rion-des-Landes)
- > Jean Ladignac (St-Cyprien)
- > Jean Rostand (Biarritz)
- > Paul Langevin (St-Junien)

### TEMPS DÉDIÉ AUX PARENTS

Les familles sont également invitées, en fin de journée, à venir découvrir des outils et ressources à mobiliser pour aider leur enfant dans leurs parcours d'orientation. Les ERIP, les CIO et le réseau Info jeunesse sont partenaires de la Région sur ces temps réservés aux parents.

## DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

La Région, accompagnée par son prestataire Métiers 360, mène une expérimentation de prêt de casques de réalité virtuelle dans plusieurs collèges depuis le début de l'année 2023.

### OBJECTIFS

- Intégrer l'usage des casques de réalité virtuelle dans une logique de parcours d'orientation et de scénarii pédagogiques spécifiés ;
- Informer, éveiller la curiosité du public scolaire et lui permettre une découverte ludique et immersive des métiers.



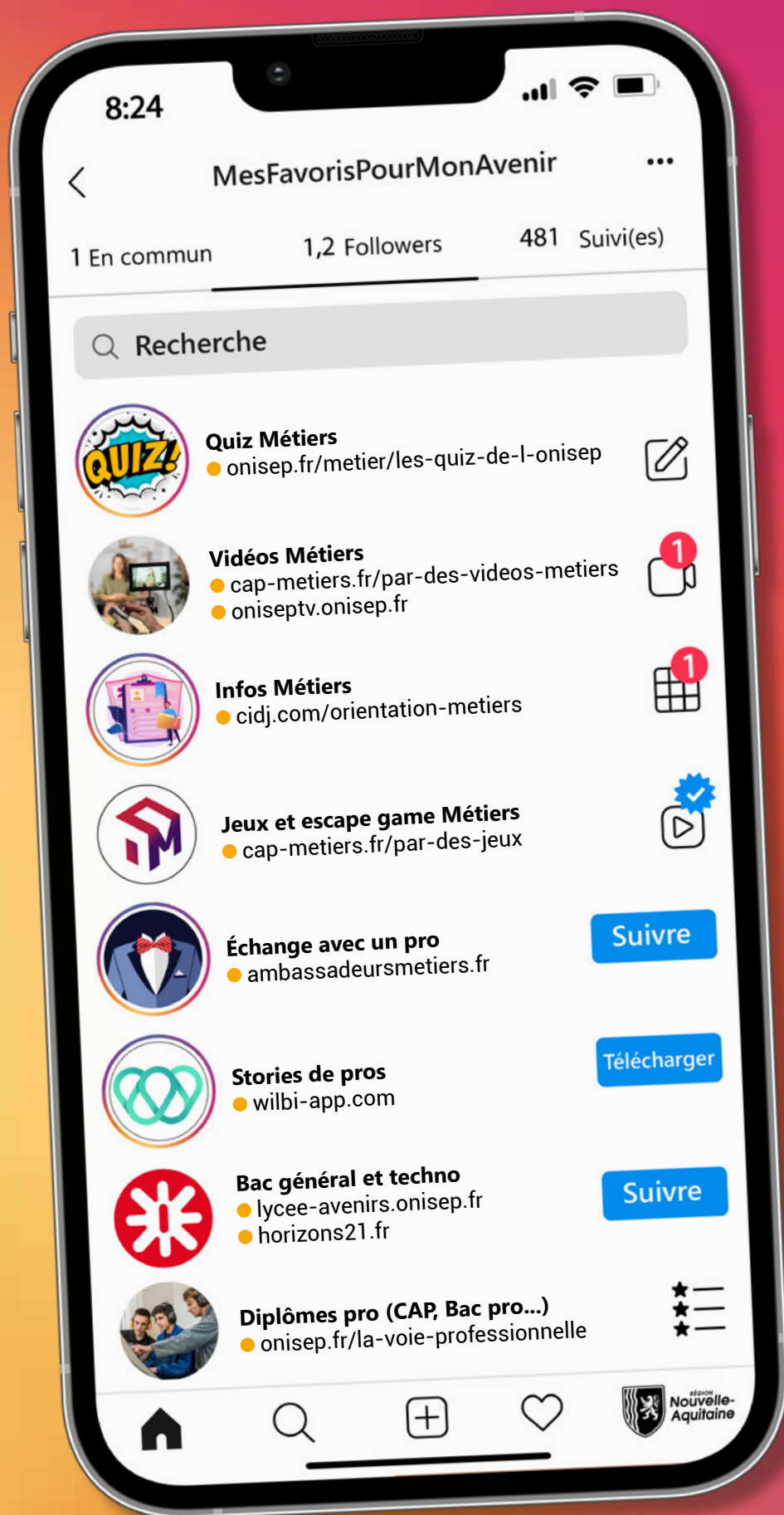
LE CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE

+ de 75 univers professionnels  
+ de 200 métiers





# Épingle ces adresses à tes favoris ... et invente ton avenir !



+ Découvre toutes les formations par établissement dans les Répertoires académiques disponibles en un clic.



+ N'hésite pas à faire appel à un professionnel pour t'accompagner (voir p. 17 du Guide pratique après la 3<sup>e</sup>).



DÉCOUVRIR

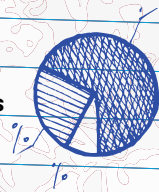
## Oh mes études



Que vous soyez lycéen, apprenti ou étudiant en Nouvelle-Aquitaine, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier tout au long de votre formation. **Suivez le guide !**

### 1 Gratuité des manuels scolaires

La Région permet d'obtenir la gratuité des manuels scolaires **pour tous les élèves de la seconde à la terminale** en filières générale et technologique.



### 2 Aide au premier équipement professionnel

Vous entrez en lycée professionnel ?

Le premier équipement professionnel est un investissement nécessaire pour vous aider à bien débiter votre cursus, mais souvent onéreux pour les familles. C'est pourquoi **la Région vous soutient financièrement** pour vous aider à l'acquérir.

← Cet apprenti pâtissier peut apprendre à pâtisser en toute sérénité : la Région lui facilite l'accès à sa tenue de travail ou à son matériel.

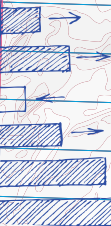
### 3 Service gratuit d'aide aux devoirs

Lycéens, apprentis, vous rencontrez des difficultés dans une matière ? Profitez d'un **service gratuit d'aide aux devoirs par téléphone au 05 57 57 50 00**. Ce service est accessible du lundi au jeudi de 18h à 21h (hors vacances scolaires).



### 4 Fonds social formation

Vous êtes en formation ou en apprentissage et vous avez un **problème financier** ? Face à une situation d'urgence ou à des difficultés sociales, vous pouvez bénéficier d'une aide financière.



### 5 Séjours à l'étranger

Lycéens, apprentis, une expérience internationale est un atout précieux !

La Région aide au financement des stages ou des séjours d'études à l'étranger «Bagages».

### 6 Transport

Jeunes, apprentis

Des billets jeunes et des abonnements spécifiques pour voyager à bord des trains et des cars régionaux. Rendez-vous pour choisir votre formule sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)



Retrouvez le détail de toutes ces aides sur :

[jeunes.nouvelle-aquitaine.fr](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr)

(aides soumises à conditions)



# D'AUTRES AIDES

## à votre disposition

**Financement des études, santé, bourses, logement, détente, engagement** : d'autres aides, outils, applis et ressources existent pour faciliter le parcours scolaire.

### QUELQUES SITES D'INFORMATIONS INDISPENSABLES

- // La plateforme du logement des jeunes de la Région Nouvelle-Aquitaine : [operationundeux toit.fr](http://operationundeux toit.fr)
- // Le logement-santé-engagement [infojeunes-na.fr](http://infojeunes-na.fr)  
[jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/vie-quotidienne/passeport-logement](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/vie-quotidienne/passeport-logement)
- // Les études, stages à l'étranger : [somobilite.fr](http://somobilite.fr)
- // Les bourses : [service-public.fr](http://service-public.fr)
- // Un simulateur d'aides sociales : [mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr)

### MAIS AUSSI...

Des aides peuvent être délivrées par votre département, les communes, des fondations.



Le pass Culture est disponible pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la Terminale. Il permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musées, livres..

Il comprend une part individuelle pour les élèves de 15 à 17 ans et une part collective qui sera allouée aux établissements scolaires directement. L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans).

Téléchargez l'application sur [pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)



Une aide à la pratique sportive de 50 € par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive (sous conditions).

En savoir plus : [pass.sports.gouv.fr](http://pass.sports.gouv.fr)

### i À NOTER

#### CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2024-2025

|  | RENTREE      | TOUSSAINT              | NOËL                    | FÉVRIER            | PÂQUES               | ÉTÉ            |
|--|--------------|------------------------|-------------------------|--------------------|----------------------|----------------|
| <b>ZONE A</b><br>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers                                |              |                        |                         | 22 fév. au 10 mars | 19 avril au 5 mai    |                |
| <b>ZONE B</b><br>Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Caen, Rouen, Orléans-Tours, Reims, Rennes et Strasbourg | 2 sept. 2024 | 19 oct. au 4 nov. 2024 | 21 déc. au 6 janv. 2025 | 8 fév. au 24 fév.  | 5 avril au 22 avril  | 5 juillet 2025 |
| <b>ZONE C</b><br>Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles   |              |                        |                         | 15 fév. au 3 mars  | 12 avril au 28 avril |                |

### i BON PLAN



**Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine partage des bons plans** : logement, formation, job, transport, vie étudiante, loisirs, sports...

[infojeunes-na.fr](http://infojeunes-na.fr)



Présents dans les lycées de Nouvelle-Aquitaine, les référents Jeunesse relaient l'information

sur les aides accessibles aux jeunes et à leurs familles.

Ils encouragent la mobilisation des jeunes lors d'événements régionaux (Nouveau Festival, Olympiades des métiers, forums des métiers...).

[jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/vie-quotidienne/referents-jeunesse-votre-contact-avec-la-region](http://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/vie-quotidienne/referents-jeunesse-votre-contact-avec-la-region)



Destiné aux jeunes de 15-30 ans, ce site recense les services (logement, santé, formation...) mobilisables par les jeunes et facilite la mise en relation avec le bon interlocuteur.

La « Boussole » est déployée progressivement en Nouvelle-Aquitaine.

[boussole.jeunes.gouv.fr](http://boussole.jeunes.gouv.fr)



# JEUNES. NOUVELLE- AQUITAINE Toute l'info jeunesse .FR

DE LA RÉGION



- › Orientation
- › Formation
- › Emploi
- › Vie quotidienne
- › Engagement

© Shutterstock



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine